



DATE DE PUBLICATION : 6 JUILLET 2023

Le Directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental des Alpes-Maritimes au responsable du service des particuliers de Nice

Vu la délégation de signature donnée par M. Jean-Christophe EHRHARDT, Directeur Régional de la Région PACA, le 1er mars 2023,
Délégation permanente est donnée à **Monsieur Jean-Claude PERRAUDIN**, responsable du service des particuliers à NICE, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service des particuliers.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Claude PERRAUDIN, délégation est donnée à **Madame Manon BOUZEBIBA**, ou **Madame Sandra INACIO REIS**, les adjointes au responsable du service des particuliers.

Fait à Nice, le 29 juin 2023

Christian DELHOMME